



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cumul emploi retraite

Question écrite n° 110914

Texte de la question

M. Christian Blanc attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'annonce en janvier 2006, dans le cadre du « plan démographie médicale », de l'augmentation du plafond du cumul emploi-retraite de 30 000 à 40 000 euros pour inciter les médecins à continuer d'exercer. Ce décret très attendu n'est pas paru à ce jour, aussi, il lui demande de bien vouloir communiquer le calendrier relatif notamment à la parution de ce décret.

Données clés

Auteur : [M. Christian Blanc](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110914

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12099